

## RECRUTEMENT ITRF – session 2012 FICHE DE POSTE – CAT A

**CORPS : ASI**

**NATURE : Externe**

**BAP : J Gestion & Pilotage**

**EMPLOI TYPE : Assistant gestion financière et comptable**

**NOMBRE DE POSTES OFFERTS : 1**

**Préinscriptions** sur internet : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>

**Ouverture des inscriptions : Lundi 19 mars 2012 à 12 h 00**

**Clôture des inscriptions : Mardi 10 avril 2012 à 12 h 00** (date limite de renvoi ou de dépôt des dossiers de candidature aux centres organisateurs)

### LOCALISATION DU POSTE

**COMPOSANTE OU UFR : Siège – service pilotage et contrôle de gestion**

**SERVICE : Direction financière et contrôle de gestion**

**VILLE : Paris**

### Définition et principales caractéristiques de l'emploi-type sur internet

<http://referens.univ-poitiers.fr/version/men>

#### Fonctions et missions:

Animation, suivi des besoins de formation, coordination et répartition des activités des personnels.

#### Activités essentielles :

Mise en place de tableaux de bord de masse salariale et de plafonds d'emplois après analyse mensuelle de la paye.

Préparation de la budgétisation de la masse salariale.

Suivi des indicateurs et des objectifs stratégiques et opérationnels du projet annuel de performances de l'établissement.

Mise en place de la comptabilité analytique (clefs de répartition, analyse des activités...)

Suivi et participation aux groupes de projets financiers (heures complémentaires, comptabilité analytique,...)

Compétences :

Capacité à communiquer.

Organisation, rigueur.

Connaissances comptables et financières.

Compétences bureautiques.

Il est indispensable d'aimer les chiffres, de vouloir et de savoir travailler en équipe.

Environnement et contexte professionnel :

Placée sous l'autorité de la Directrice financière et du contrôle de gestion, le service du contrôle de gestion a la responsabilité du pilotage de la masse salariale et des plafonds d'emplois, de la comptabilité analytique et de la conduite de projet financière.

Formation recommandée :

Une bonne connaissance des règles de la comptabilité publique et des textes réglementaires. Une bonne maîtrise de la bureautique est indispensable.

Diplôme réglementaire exigé pour le concours externe :

Diplômes homologués au niveau III (DUT, BTS, DEUST, DEUG...)